



Enquête unifiée auprès des entreprises - annuelle

Enquête de 2004 sur les industries de services : location, location à bail et gestion de biens immobiliers

*If you prefer to receive
this document in English,
please call us toll-free
at: 1 888 881-3666.*

Guide de déclaration

Ce guide est conçu pour fournir des renseignements additionnels pour les différentes étapes de votre questionnaire. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, veuillez communiquer avec nous. Un employé de Statistique Canada se fera un plaisir de vous aider.

Ligne d'aide : 1 888 881-3666



Table des matières

	Page
La Loi sur la statistique	3
Nom et adresse	3
A- Renseignements généraux	3
Objet de l'enquête	3
Avantages pour vous et votre industrie	3
Ententes de partage de données	3
Confidentialité	4
Directives générales	5
B - Activité commerciale principale	5
Description de la branche de la location et de la gestion de biens immobiliers basée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord	5
C - Renseignements sur la période de déclaration	6
D - Coentreprise	6
E - Rénovations et modifications	6
F - Nombre d'immeubles et d'unités	6
H - Revenus	7
I - Dépenses	7
J - Attestation	9
K - Commentaires	9
Visitez le site Web de Statistique Canada au www.statcan.ca	9

Saviez-vous?

Le secteur de la location et de la gestion de biens immobiliers est un secteur très dynamique, avec un revenu total d'environ 42 milliards de dollars par année. Plus de 60 000 entreprises figurent dans le Registre des entreprises de Statistique Canada comme appartenant à cette industrie.

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations publiques et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

La Loi sur la statistique

La *Loi sur la statistique* exige des entreprises et des particuliers qu'ils fournissent les renseignements nécessaires à la production de statistiques officielles. La réponse à cette enquête sur les entreprises est obligatoire parce que les résultats sont utilisés directement ou indirectement par des programmes ayant été mandatés légalement. Vous pouvez consulter une copie de la *Loi sur la statistique* dans le site Web de Statistique Canada (aller à www.statcan.ca et suivre les liens sous « À propos de Statistique Canada », ensuite « Confidentialité et protection des renseignements personnels »).

Nom et adresse

Veuillez vous assurer que les renseignements préimprimés sur la première page du questionnaire sont exacts. Si nécessaire, veuillez corriger dans les cases correspondantes.

A - Renseignements généraux

Objet de l'enquête

Statistique Canada a besoin des renseignements sur cette industrie afin d'évaluer ses tendances dans des secteurs comme l'emploi, les revenus, les dépenses ainsi que sa contribution à l'économie canadienne. En remplissant ce questionnaire, vous contribuez à mesurer la production économique au pays – le produit intérieur brut (PIB). Les entreprises et les administrations publiques s'appuient sur ces renseignements pour prendre des décisions économiques cruciales. À titre d'exemple, la Banque du Canada se fonde sur le PIB pour prendre des décisions qui influencent les taux d'intérêt et de change qui, à leur tour, influencent le cours des affaires.

Cette enquête fait partie du programme de l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE) qui incorpore quelques enquêtes-entreprises annuelles en un cadre simple en utilisant des questionnaires ayant une présentation, une structure et un contenu qui sont cohérents. Par le biais de l'approche unifiée, les entreprises ayant des activités dans différentes industries fournissent des renseignements similaires pour chaque branche d'opération.

Avantages pour vous et votre industrie

Les résultats de l'enquête permettent aux **promoteurs immobiliers et aux gestionnaires de biens immobiliers** :

- d'avoir des renseignements courants sur la taille et les caractéristiques de l'industrie
- de se comparer à l'ensemble de l'industrie en se servant des renseignements de l'enquête comme outil de comparaison

- d'effectuer une analyse de marché
- de déterminer la répartition des coûts de l'industrie, des ratios d'exploitation, des dépenses, des revenus et des ventes
- de mieux comprendre l'importance de l'industrie au sein de l'économie canadienne

Ententes de partage de données

Dans le but d'éviter le dédoublement des enquêtes et d'assurer l'uniformité des statistiques, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec bon nombre de ministères et d'organismes gouvernementaux qui ont également besoin de vos renseignements. Le but consiste à partager avec ceux-ci les données de quelques enquêtes pour les établissements commerciaux qui ont des activités dans leurs secteurs de compétences respectifs. **Ces ententes prévoient que les données partagées seront utilisées à des fins statistiques et demeureront confidentielles.** Si une entente de partage de données s'applique à une enquête particulière, les répondants en sont informés au moment de la collecte de données.

Il existe deux catégories d'ententes de partage de données selon la *Loi sur la statistique* :

Des ententes ont été conclues en vertu de l'article 11 de la *Loi sur la statistique* en vue de partager des données tirées du programme de l'Enquête unifiée auprès des entreprises avec les organismes statistiques de *Terre-Neuve-et-Labrador*, de la *Nouvelle-Écosse*, du *Nouveau-Brunswick*, du *Québec*, de l'*Ontario*, du *Manitoba*, de la *Saskatchewan*, de l'*Alberta* et de la *Colombie-Britannique*. Ces organismes statistiques ont été créés en vertu de lois provinciales qui les autorisent à recueillir eux-mêmes ce genre de données ou à les recueillir en collaboration avec Statistique Canada. Ces lois procurent également aux répondants la même protection en matière de confidentialité que la *Loi sur la statistique* fédérale et prévoient des sanctions similaires en cas de divulgation de données confidentielles.

Des ententes ont été conclues en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique* en vue de partager des données tirées du programme de l'Enquête unifiée auprès des entreprises avec les organismes statistiques de *l'Île-du-Prince-Édouard*, du *Yukon*, des *Territoires du Nord-Ouest* et du *Nunavut*. Toutes ces ententes conclues en vertu de l'article 12 prévoient que les données demeureront strictement confidentielles.

En vertu de l'article 12, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef du Canada et en l'envoyant avec

otre questionnaire dûment rempli. Veuillez indiquer les organismes auxquels vous ne voulez pas que les données soient transmises.

Nota — Ententes conclues en vertu de l'article 12 :

Pour les unités commerciales des industries manufacturières et de la foresterie, des ententes ont également été conclues en vertu de l'article 12 dans le but de partager des données avec les ministères et organismes suivants :

Ressources naturelles Canada, pour toutes les unités commerciales des industries manufacturières.

Le ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador, le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, le ministère des Ressources naturelles du Québec, le ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario, le ministère de l'Énergie et des Mines du Manitoba, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique, pour toutes les unités commerciales dont l'activité gravite autour des métaux non ferreux (incluant l'aluminium), la fonte et l'affinage, la fabrication de matériaux de construction en argile et de produits réfractaires, la fabrication de ciment et la fabrication de chaux. En plus de permettre l'utilisation des données à des fins statistiques, les ententes conclues avec ces organismes leur permettent d'utiliser l'information conformément aux dispositions des lois de leur province.

Le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, pour toutes les unités commerciales d'exploitation forestière, les scieries (incluant les usines de bardeaux et de bardeaux de fente), les usines de placages et de contreplaqués de feuillus, les usines de placages et de contreplaqués de résineux, les établissements de préservation du bois, les usines de panneaux de particules et de fibres, les usines de panneaux de copeaux, les usines de pâte mécanique, les usines de pâte chimique, les usines de papier (sauf le papier journal), les usines de papier journal et les usines de carton.

Dans les cas où les renseignements sont déclarés de façon regroupée et qu'ils se rapportent à des activités ayant lieu dans plus d'une province ou d'un territoire, Statistique Canada peut attribuer une partie des renseignements déclarés à ces autres activités. Les renseignements attribués seront partagés en conformité avec les dispositions des articles 11 ou 12 de la *Loi sur la statistique*, tels que décrits précédemment.

Dans les cas où il y a un siège social distinct, Statistique Canada peut rajuster les recettes déclarées de ce siège social de sorte qu'elles reflètent plus fidèlement la valeur des services

offerts par le siège social. Dans de tels cas, il y aura un rajustement correspondant des dépenses déclarées des unités desservies. Les renseignements rajustés seront partagés en conformité avec les dispositions des articles 11 ou 12 de la *Loi sur la statistique*, tels que décrits précédemment.

Veuillez noter que Statistique Canada ne transmet aucune réponse d'enquête individuelle à l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces ententes de partage de données, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro suivant : **1 888 881-3666**.

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles. La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada. Tous les employés de Statistique Canada ont prêté un serment de discrétion et s'exposent à des peines sévères pour toute violation du secret professionnel. L'information recueillie ne peut en aucun cas être divulguée, pas même en se prévalant de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de toute autre loi.

Statistique Canada publie seulement des données sous forme de résumés, de tableaux et de graphiques statistiques de façon à ce qu'aucun renseignement ne puisse identifier une entreprise individuelle.

Directives générales

Nota : Veuillez fournir des renseignements **seulement** pour l'(les) unité(s)¹ commerciale(s) indiquée(s) sur la première page du questionnaire. Quelques entreprises peuvent avoir des divisions ou des unités qui ont des activités dans des industries non considérées par l'enquête (p. ex. construction, vente au détail, industries manufacturières). Si vous ne pouvez pas fournir des renseignements distincts pour l'(les) unité(s) commerciale(s) spécifiée(s), veuillez donner des précisions dans la section **Commentaires** à la fin du questionnaire.

Une « unité commerciale » est définie comme le niveau de l'entreprise pour lequel il y a des activités communes et pour lequel on tient des livres distincts pour des données telles que les revenus, les dépenses et l'emploi.

B - Activité commerciale principale

Pour vérifier que vous avez bien reçu le questionnaire approprié, nous vous demandons de décrire brièvement la nature de votre activité commerciale pour la période de déclaration que

1. Une unité commerciale est parfois désignée sous le nom d'établissement.

vous allez indiquer sous la rubrique

Renseignements sur la période de déclaration. La description devrait énoncer brièvement les principales activités de votre unité commerciale.

Veuillez sélectionner l'activité commerciale qui est la principale source de vos revenus.

Description de la branche de la location et de la gestion de biens immobiliers basée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

Les catégories à être sélectionnées du questionnaire proviennent d'un système de codage connu sous le nom de **Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)**. Ce système a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis ayant comme toile de fond l'Accord de libre-échange nord-américain. Le SCIAN vise à fournir des définitions communes de la structure des activités économiques des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun qui facilitera l'analyse des trois économies.

Afin de vous aider à sélectionner la catégorie décrivant le mieux l'activité de votre entreprise, voici une courte description de chacune :

Bailleurs d'immeubles résidentiels et de logements

Unités commerciales dont l'activité principale consiste à louer ou à donner à bail des immeubles et des logements **résidentiels**, à l'exception des logements sociaux. Elles peuvent exploiter (donner à bail, administrer et entretenir) leurs biens pour leur propre compte, ou elles peuvent confier cette tâche à un tiers. Elles peuvent aussi fournir des services complémentaires comme des services de sécurité, d'entretien, de stationnement, de déneigement et de nettoyage.

Bailleurs d'immeubles non résidentiels, sauf les mini-entrepôts

Unités commerciales dont l'activité principale consiste à détenir, ou à détenir et à exploiter, des immeubles **non résidentiels**, tels que des centres commerciaux, des bureaux. Elles peuvent exploiter (donner à bail, administrer et entretenir) leurs biens pour leur propre compte ou elles peuvent confier cette tâche à un tiers. Elles peuvent aussi fournir des services complémentaires, comme des services de sécurité, d'entretien, de stationnement, de déneigement et de nettoyage.

Mini-entrepôts libre-service

Unités commerciales dont l'activité principale consiste à louer ou à donner à bail de l'espace de rangement libre-service. Elles mettent des endroits sûrs (pièces, compartiments, coffres, conteneurs ou espaces extérieurs) à la disposition de leurs clients où ceux-ci peuvent stocker des biens et les retirer.

Bailleurs d'autres biens immobiliers

Unités commerciales dont l'activité principale consiste à louer ou à donner à bail des biens immobiliers autres que des immeubles (location de propriété agricole, location de terre forestière, développement et exploitation de parc industriel, exploitation de parc de maisons mobiles, bailleurs de propriétés ferroviaires).

Gestionnaires de biens immobiliers résidentiels et non résidentiels

Unités commerciales dont l'activité principale consiste à gérer des biens immobiliers pour le compte de leur propriétaire (moyennant le versement de frais ou dans le cadre d'un contrat). Elles font du travail d'administration et de coordination en négociant et approuvant, par exemple, des conventions de bail, en percevant des loyers, en administrant des contrats de services (nettoyage, entretien, sécurité, etc.) et en dressant des états comptables.

Exclusions de l'enquête

Associations de copropriétaires

Associations ou corporations de propriétaires d'immeubles impliquées dans la gestion des propriétés pour le compte de leurs cotisants.

Logement social

Unités commerciales dont l'activité principale consiste à louer ou à donner à bail des immeubles résidentiels et des logements réservés aux personnes à faible revenu. Il s'agit habituellement d'unités commerciales exploitées ou financées par des organismes gouvernementaux sans but lucratif, mais elles peuvent aussi être exploitées par des sociétés de logement sans but lucratif privées. Cela représente au moins 80 % de votre revenu total de location.

C - Renseignements sur la période de déclaration

La période de déclaration pour cette enquête correspond à **l'exercice financier** de l'unité commerciale se terminant entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005.

Si cette entreprise n'a pas été exploitée pendant la totalité de la période de déclaration mentionnée à la question 1, indiquez-en la raison en cochant la case appropriée à la question 2.

Si l'organisation de cette entreprise a changé au cours de la période de déclaration, cochez la case appropriée à la question 3.

La question 3 concerne les unités « commerciales » et non le nombre « d'immeubles ».

D - Coentreprise

Se rapporte seulement à l'(aux) unité(s) commerciale(s) indiquée(s) à la première page du questionnaire.

E - Rénovations et modifications

Définition d'ajouts :

Travaux réalisés pour agrandir le logement ou ajouts à la propriété (comme l'ajout d'une pièce, d'une terrasse, d'un garage, d'un abri de voiture, d'une remise, etc.), ajout d'une piscine, d'une clôture, d'un patio ou d'une entrée pour voiture et des travaux importants d'aménagement paysager.

Définition de rénovations :

Travaux effectués pour améliorer le logement de sorte qu'il réponde aux normes de construction ou qu'il soit confortable, pour réaménager l'espace intérieur du logement ou pour moderniser les installations existantes afin de répondre aux besoins nouveaux sans changer le mode d'occupation du logement. Parmi ces travaux, on compte la rénovation de pièces, l'ajout ou le remplacement de portes et de fenêtres, la rénovation des murs extérieurs, l'ajout de matériaux isolants, la pose de nouvelles gouttières, les travaux de finition dans les maisons neuves ainsi que le coût des accessoires et des appareils encastrés faisant partie du projet de rénovation.

Définition de remplacement d'équipement :

Installation d'équipement en remplacement d'une unité existante. Comprend le remplacement de l'équipement existant par de l'équipement de qualité supérieure et la conversion d'un type d'appareil à un autre (comme le remplacement d'un réservoir à eau chaude fonctionnant à l'électricité par un autre alimenté au gaz).

Définition de nouvel équipement :

Installation d'une pièce d'équipement qu'on ne trouvait pas antérieurement sur la propriété ou qui a été ajoutée au matériel existant, comme l'installation d'une douche dans ce qui était auparavant une demi-salle de bains, d'un système d'alarme, d'un ventilateur de plafond, des luminaires.

F - Nombre d'immeubles et d'unités

1. Veuillez déclarer le nombre d'immeubles et de pieds carrés qui vous appartenaient ou que vous gériez à la fin de la période de déclaration.
2. Veuillez déclarer le nombre d'unités et de pieds carrés qui vous appartenaient ou que vous gériez à la fin de la période de déclaration.

G - Effectif

Pour bien mesurer la contribution intellectuelle de l'ensemble du capital humain de cette branche, nous demandons des statistiques sur le nombre de propriétaires et de partenaires ainsi que sur le nombre d'employés et leur classification.

1. Les **employés à temps plein** sont les employés qui ont travaillé régulièrement le nombre d'heures de la semaine normale de travail de l'entreprise.
2. Les **employés à temps partiel** sont les employés qui ont travaillé un nombre d'heures inférieur à la semaine normale de travail de l'entreprise, ou qui ont travaillé durant une période donnée seulement.
3. **Nombre total d'employés rémunérés**
Somme des montants déclarés aux questions 1 et 2. S'il vous est impossible de donner une distribution des employés à temps plein versus les employés à temps partiel, veuillez déclarer ici le nombre total d'employés rémunérés.

H - Revenus

Vous devez **exclure** les taxes de vente fédérale ou provinciales perçues en vue d'être remises à un organisme gouvernemental.

1. **Secteur résidentiel, location et location à bail de logements résidentiels**
Inclure les appartements, les maisons unifamiliales, les maisons jumelées ou les maisons en rangée.
2. **Secteur non résidentiel, location et location à bail**
Inclure les centres commerciaux, les galeries marchandes, les magasins, les immeubles de bureaux, les usines, les entrepôts, les espaces de loisirs, les locaux pour congrès dans des hôtels et les centres de congrès.
3. **Mini-entrepôts libre-service, location et location à bail de mini-entrepôts**
Inclure les pièces, les compartiments, les coffres, les conteneurs et les espaces extérieurs.
4. **Autres biens immobiliers, location et location à bail de parcs de maisons mobiles ou de terrains**
Inclure les parcs de maisons mobiles, les parcs industriels, le terrain et la propriété ferroviaire.

<p>5. Honoraires de gestion de biens immobiliers Inclure les revenus tirés de la gestion de biens immobiliers au nom des propriétaires.</p>	<p>3. Total de la rémunération du travail Somme des montants déclarés aux questions 1 et 2. Si aucune distribution n'est disponible, veuillez indiquer ici le total de la rémunération aux employés.</p>
<p>6. Vente d'autres biens et services Inclure les services de buanderie et le stationnement.</p>	<p>4. Frais de gestion immobilière payés à d'autres Inclure les dépenses engagées pour l'embauche d'une entreprise de gestion immobilière dans le but de gérer le bien immobilier du propriétaire.</p>
<p>7. Autres revenus Si le montant total est relativement petit (c'est-à-dire moins que 5 % des revenus), veuillez ne pas donner de détails et veuillez utiliser seulement une ligne pour déclarer ce montant. Sinon, veuillez inscrire les deux éléments spécifiques les plus importants, non indiqués dans les lignes précédentes, dans les espaces prévus en donnant des détails et veuillez inscrire la somme des autres éléments non énumérés à la troisième ligne. Inclure le recouvrement de mauvaises créances, les subventions d'exploitation et tout autre revenu d'exploitation non indiqué ci-dessus.</p>	<p>5. Commissions de courtage versées à d'autres Inclure les commissions versées à un agent ou à un intermédiaire pour la prestation au vendeur ou à l'acheteur de services de rapprochement des deux parties en vue d'une transaction.</p>
<p>8. Total des revenus d'exploitation Somme des montants déclarés aux questions 1 à 7.</p>	<p>6. Mesures incitatives à l'intention des locataires (pour la période de déclaration) Inclure les améliorations locatives, l'intérêt sur des prêts, le loyer gratuit et le paiement des frais de déménagement. Nota : Veuillez ne déclarer que le montant des dépenses que vous avez capitalisées durant la période de déclaration.</p>
<p>9. Investissements et autres revenus Inclure l'intérêt, les revenus de dividendes et les gains en capital provenant de la vente d'actifs.</p>	<p>7. Services publics Inclure les dépenses d'éclairage, de chauffage, d'énergie et d'eau.</p>
<p>10. Total des revenus Somme des montants déclarés aux questions 8 et 9. S'il vous est impossible de donner une distribution de vos revenus, veuillez indiquer le total ici.</p>	<p>8. Frais de location et de location à bail Inclure les locaux à bureaux ou autres biens immobiliers, les véhicules automobiles, les ordinateurs et périphériques, les autres matériel et outillage et autres biens.</p>
<p>I - Dépenses</p> <p>Veuillez indiquer vos dépenses en excluant la partie des taxes de vente fédérale ou provinciales qui est remboursée par le gouvernement. Si votre système de comptabilité ne le permet pas, veuillez indiquer les remboursements qui sont inclus.</p>	<p>9. Frais de réparation et d'entretien des immeubles et des structures Inclure le matériel, les pièces, la peinture, le papier peint. Exclude les frais de gestion immobilière et la main-d'œuvre.</p>
<p>1. Total des salaires et des traitements Inclure tous les salaires et traitements avant déductions, les payes de vacances, les honoraires des administrateurs, les primes, les gratifications.</p>	<p>10. Services de conciergerie et de nettoyage, y compris l'enlèvement de la neige Inclure le matériel et les pièces. Exclude les frais de gestion immobilière et la main-d'œuvre.</p>
<p>2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur Inclure les cotisations de l'employeur à des régimes d'assurance-maladie, d'assurance-vie, d'assurance-emploi, les cotisations aux régimes de pension, les indemnisations pour accident du travail, les allocations de retraite ou forfaits versés aux employés au moment de la cessation d'emploi ou de la mise à la retraite.</p>	<p>11. Frais juridiques, de comptabilité et de vérification Inclure les dépenses liées aux services juridiques, de comptabilité et de vérification.</p>
	<p>12. Autres acquisitions de services professionnels et commerciaux Inclure les services d'ingénierie, les services scientifiques et techniques, les services de consultation, les frais de publicité, les frais d'arpentage, les frais d'aménagement intérieur et de dessin.</p>

- 13. Primes d'assurances**
Include la couverture d'assurance pour responsabilité, les véhicules automobiles, les bâtiments et l'équipement.
- 14. Impôts fonciers**
Include les impôts payés sur des terrains vacants et sur les immeubles.
- 15. Droits de cession immobilière et impôt sur le lotissement**
Include les dépenses liées aux droits de cession immobilière et à l'impôt sur le lotissement.
- 16. Autres taxes provinciales, territoriales et municipales**
Include les licences, les permis, les taxes d'affaires, les contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation.
Exclude l'impôt sur le revenu.
- 17. Amortissement et dépréciation des immeubles et du matériel**
Include l'amortissement et la dépréciation de l'actif de l'unité commerciale visée par la déclaration, y compris l'amortissement des obligations locatives.
Nota : Veuillez déclarer les montants se rapportant uniquement à la présente période de déclaration.
- 18. Intérêts hypothécaires**
Include la part de l'intérêt des paiements hypothécaires.
Exclude les dépenses en intérêt se rapportant à des prêts bancaires.
- 19. Valeurs non encaissables, réévaluations et pertes sur les ventes d'actifs**
- 20. Toutes les autres dépenses**
Si le montant total est relativement petit (c'est-à-dire moins que 5 % des dépenses), veuillez ne pas donner de détails et veuillez utiliser seulement une ligne pour déclarer ce montant. Sinon, veuillez inscrire les deux éléments les plus importants, non indiqués dans les questions précédentes, dans les espaces prévus en donnant des détails et veuillez inscrire la somme des autres éléments non énumérés à la troisième ligne.
Include les voyages, les repas et divertissements, le téléphone, les fournitures de bureau, la télévision par câble et par satellite, les provisions pour créances irrécouvrables, les dons, la régularisation du stock, les frais bancaires, les commissions sur cartes de crédit et de débit, les frais pour l'accès à Internet, les dépenses en intérêt se rapportant aux prêts bancaires.

- 21. Total des dépenses**
Somme des montants déclarés aux questions 3 à 20.

J - Attestation

Si la personne qui a rempli ce questionnaire n'est pas la même qui est inscrite sur les renseignements préimprimés de la première page, veuillez fournir les renseignements requis sur cette page. Cela permettra à Statistique Canada de communiquer avec cette personne-ressource s'il y avait des questions concernant les renseignements fournis par cette entreprise.

Veuillez indiquer le temps (en heures et minutes) requis pour rassembler l'information et remplir ce questionnaire. Si cette question a présenté pour vous des difficultés importantes, veuillez décrire la nature de ces difficultés dans la section **Commentaires**. Cette information sera très utile pour évaluer le fardeau de réponse et améliorer le questionnaire.

K - Commentaires

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires au sujet de notre programme d'enquête auprès des entreprises. Si nécessaire, veuillez joindre une page distincte. Soyez assurés que nous passons en revue tous les commentaires reçus dans le but d'améliorer l'enquête. Voici quelques sujets susceptibles de faire l'objet de commentaires :

- faits qui pourraient avoir causé une variation importante des valeurs déclarées par rapport à l'année dernière;
- contenu du questionnaire;
- nouvelles questions d'intérêt pour votre branche;
- libellé du questionnaire;
- utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires;
- clarté des questions (p. ex. les définitions, les exemples d'inclusions et d'exclusions, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponses);
- ordre et enchaînement des questions;
- date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre;
- autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants;
- possibilité de déclaration électronique;
- progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés.

**Merci d'avoir rempli le
questionnaire. Veuillez faire
une copie pour vos dossiers.**

S'il y avait des questions concernant les renseignements fournis, un représentant de Statistique Canada pourrait vous téléphoner. En conservant une copie de votre questionnaire rempli pour vos dossiers, cela pourrait aider à diminuer le temps de notre communication.

Merci

Nous espérons que ce guide vous a aidé à répondre à cette enquête et qu'elle vous a aussi fourni certains renseignements sur Statistique Canada. Si vous avez des suggestions visant à améliorer ce guide, veuillez les écrire à la section **Commentaires** du questionnaire.

**Visitez le site Web de Statistique Canada au
www.statcan.ca**

Consultez des pages parmi les plus informatives, dont les suivantes :

- **Le Quotidien** (cette publication officielle diffuse chaque jour les plus récentes données de Statistique Canada)
- **Le Canada en statistiques** (plus de 350 tableaux statistiques touchant une large gamme de sujets relatifs à l'économie et à la société)
- **Renseignements pour les participants à une enquête** (renseignements sur des enquêtes auprès des ménages et auprès des entreprises menées par Statistique Canada)
- **Profil des communautés** (Accédez aux données les plus récentes du Recensement de 2001 grâce aux **Profils des communautés** de 2001 pour les villes, villages, réserves indiennes, comtés et régions métropolitaines du Canada)
- **Recensement** (résultats du Recensement de 2001)
- **Ressources éducatives** (programmes et produits pour les élèves et les enseignants)

Visitez votre bibliothèque publique

Plus de 700 bibliothèques publiques dans l'ensemble du Canada disposent des publications de Statistique Canada.